

HISTOIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE POITIERS

par le Pr Roger GIL, Doyen honoraire

Poitiers a une longue tradition universitaire. Et la faculté de Médecine et de Pharmacie s'inscrit, dès l'origine de cette histoire, à la création même de l'Université de Poitiers. Charles VII, fuyant en 1418 Paris livré au Régent Bedford, fut accompagné d'une poignée d'universitaires parisiens qui avaient refusé de trahir leur roi qui ne conservait, sous son autorité, que les universités de Toulouse et de Montpellier. Et c'est ainsi qu'il demanda au Pape Eugène IV et obtint de lui la création de l'Université de Poitiers le 28 mai 1431. Et le premier



cours de la Faculté de Médecine fut ouvert le 7 mars 1432 par Jacques Porchet, en présence du Maire, des échevins et de toutes les notabilités de la ville. Les statuts les plus anciens que nous possédions datent de 1533 ; le sceau ogival, conservé aux Archives départementales de la Vienne et que la Faculté a fait revivre dans une médaille qui en est l'exacte reproduction, montrait Saint-Côme et Saint-Damien, leur aumôniers autour de la taille et tenant l'un le bocal d'urine que les médecins "miraient", l'autre le pot à onguent pour panser les plaies et les ulcères ; les deux saints surmontent les armoiries de l'Université portant, comme à Oxford, le livre de Sapience lui-même surmonté des trois fleurs de lys.

Le 11 janvier 1619 : Reddition des comptes de fin d'année par le doyen Paschal Lecoq. Le doyen présente à l'assemblée le petit sceau en bronze avec l'emblème du soleil et



l'inscription suivante : PICTAVIENSIS. Ce petit sceau qui manquait à la Faculté servira pour les affaires privées, et le grand sceau sera réservé pour les actes officiels. Le 6 octobre 1615, la Faculté prend la résolution de faire faire une masse à l'instar de celle de la Faculté de Théologie. Le 28 décembre, le marché est passé avec Denis de Bonnaire, maître orfèvre, à Paris la masse pèsera 11 marcs et deux gros d'argent. Sur les six faces du pommeau ou partie supérieure du bâton, seront représentés saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien, et les armes de France, de la Ville de Poitiers et de l'Université de cette ville; sur les deux nœuds du milieu de la hampe celles des 12 docteurs de la Faculté de Médecine. Le prix total de cette masse ne pouvant être déterminé qu'approximativement, la Faculté accorda au Doyen, pour sa confection, un crédit de 600 livres (elle coûta 544 livres 13 sols).



La convention supprima, en 1793, la Faculté de Médecine comme toutes les « gothiques universités et aristocratiques académies ». Ce fut l'occasion en France de réorganiser un enseignement médical déjà disloqué au terme d'une longue agonie. Dès l'an III (1794) un décret porta établissement de trois écoles de Santé à Paris, Montpellier et Strasbourg et le

Conseiller d'état Foucroy élaborait la loi relative à l'exercice de la Médecine du 19 mars 1803. Inquiet sur les incertitudes qui pesaient sur la renaissance d'un enseignement médical à Poitiers, un groupe de six professeurs fit une requête, appuyée par une délibération de la



municipalité qui permit d'obtenir de l'Empereur un décret daté du 19 octobre 1806 et expédié depuis le quartier impérial de Mersebourg, en Saxe prussienne. Ce décret ne créa pas encore une école, au sens plénier du terme, mais « des cours gratuits de médecine et de chirurgie dans le grand hospice civil et militaire ». Le décret impérial avait précisé que les cours institués étaient destinés spécialement à l'instruction des officiers de santé dont la France en guerre avait grand besoin. On compta initialement six professeurs coordonnés par Gilles Joslé, médecin de l'ancienne Faculté, qui porta le titre non pas de directeur, mais de secrétaire. Les cours furent installés solennellement

le 16 mars 1807 et les hospices de Poitiers se firent affectés alors trois internes et six externes. Les professeurs organisèrent des consultations hospitalières gratuites pour les indigents. La lingerie de l'Hôtel-Dieu fut convertie en salle de cours, tandis que la salle de dissection fut établie au Jardin botanique. L'école compta dix neuf inscrits la première année, trente cinq en 1808, plus une quinzaine de sages-femmes. La rentrée et la fin des cours, donnèrent lieu à des cérémonies solennelles qui inscrivirent l'école naissante dans la vie intellectuelle, culturelle et sociale de la ville.

C'est en 1820 que les cours furent officiellement désignés sous le nom d'école secondaire de médecine dont le premier Directeur fut René-Pierre Moricheau-Beauchamp. Claude-Charles Barilleau lui succéda en 1833 pour un long mandat de trente et un an au cours duquel fut érigée sur un terrain acheté par les Professeurs l'école que l'on voit encore rue de l'Hôtel-Dieu. Elle se vit orner de part et d'autre de sa



porte cochère, d'un aigle impérial surmontant le caducée; et c'est ainsi que fut constitué le nouveau sceau qui remplaça Côme et Damien. L'école prit le 14 février 1841 le titre d'école préparatoire de Médecine et de Pharmacie. La construction en 1842 d'une maternité jouxtant l'école de médecine permit de conforter l'enseignement des sages-femmes qui remontait à 1764. Ainsi, Poitiers put assurer la formation des premières années de médecine et de pharmacie et conduisait

aussi aux diplômes de sage-femme et d'herboriste.

Se déploya ensuite une longue pérégrination ballotée par de nombreuses réformes. Le 30 novembre 1892 une loi supprima les officiers de santé et seul l'enseignement médical permettant d'aboutir au doctorat pouvait permettre à l'école de survivre. La loi du 10 juillet 1893 réorganisa l'Université alors que trois écoles coexistaient dans la grande académie de Poitiers qui comptait alors huit départements : Poitiers, Tours et Limoges. Poitiers qui était au siège de l'académie fut la première à intégrer l'Université dès 1893 quittant alors son statut municipal. L'Hôpital et l'Ecole affirmèrent à plusieurs reprises leur solidarité. Ainsi l'école se déclara prête le 6 mai 1922 à « donner son concours moral à l'administration des hospices pour le rétablissement de l'école d'infirmières qui fonctionnait avant la guerre ». La réunion d'école du 31 janvier 1923 consacra la plus grande partie de son ordre du jour à l'étude des notes et instructions du ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale, relative à l'organisation en France de la lutte contre le cancer et à la création de

Centres contre le Cancer. Mais les Ecoles de Médecine apprirent aussi à travailler en commun et, réunies en assemblée le 9 juin 1926 à Clermont-Ferrand, elles manifestèrent leur entente et leur vitalité.

L'enseignement médical et de manière plus générale l'enseignement de santé dispensé à Poitiers vit s'inscrire en contrepoids toute une activité scientifique et culturelle : Société de Médecine de Poitiers fondée en 1835 sous l'impulsion du directeur Barilleau ; Société des Sciences Médicales de Poitiers qui prit le relais de la Société de Médecine, en 1893 qui coexistera à partir de 1908 avec la Société de Médecine de la Vienne qui s'exprima dans le Poitou-médical tandis que la Société des Sciences médicales s'exprima dans le Journal scientifique et médical de Poitiers. On compta ensuite les Archives médicales et chirurgicales du Poitou fondées en 1906 et qui, sous le nom d'Archives médico-chirurgicales de Province, parurent jusqu'en 1930. Quant à la Société de Médecine de la Vienne qui survécut à la grande guerre, elle continua de publier ses bulletins et put insérer ses comptes rendus à partir de 1929 dans la Revue Médicale du Centre Ouest.



Mais Poitiers, comme nombre d'écoles en France, allait aussi souffrir des menaces qui pesaient alors sur son destin. Les comptes rendus des conseils de l'école portent la trace de ces préoccupations et des vœux émis pour maintenir les écoles « siégeant dans les chefs lieux académiques ». A la fin de l'année scolaire 1935-1946 le pessimisme prévalait quand le directeur, Monsieur Veluet, écrivait à la fin de son rapport annuel au recteur : « l'avenir des écoles reste plus incertain que jamais ». Poitiers demanda obstinément sa transformation en école de plein exercice, statut que d'autres écoles obtinrent avant 1952 et notamment Tours et Limoges situés dans la même académie. Poitiers obtint enfin en 1955 sa transformation en école nationale.



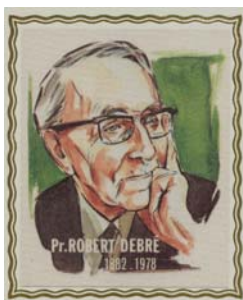
Après l'ordonnance du 30 décembre 1958, le ministère tout imprégné de la réforme qui s'annonçait fit la proposition de création d'un "bloc hôpital-école"... sur le site de la Milétrie.



Mais ce projet, parce considéré comme trop hypothétique et trop lointain fut repoussé et ce d'autant que le départ pour la périphérie urbaine des services médicaux et chirurgicaux de l'Hôtel-Dieu n'était pas encore à l'ordre du jour. L'école de Médecine milita pour que le centre hospitalier puisse recouvrer en 1957 la qualification de centre hospitalier régional qu'il avait perdue et l'année 1960-1961 vit l'arrivée de dix nouveaux agrégés dont M. Lefevre en Neuropsychiatrie. Les deux derniers directeurs de l'école les Professeurs Payard et Debelut militèrent pour une transformation de l'école en Faculté de Médecine et de Pharmacie. Il a fallu attendre 1962 pour que l'école nationale put installer à Poitiers les stages de 6ème année de médecine, les examens dits de cliniques devant toujours être présentés à la Faculté de Médecine de Bordeaux. Cette même année là fut nommé à Poitiers le premier chef de clinique-assistant (Mme le Docteur Annette Callot).



La création du Centre hospitalier et universitaire de Poitiers est conclue le 21 juillet 1965 entre le centre hospitalier régional de Poitiers représenté par le Maire, président de la commission administrative et l'école nationale de médecine et de pharmacie représentée par son directeur agissant au nom de Monsieur le recteur de l'académie de Poitiers. C'est ainsi que quelques années après l'ordonnance de 1958 est officiellement créé à Poitiers le centre hospitalier et universitaire. Il fallut attendre la rentrée 1968 pour que Poitiers devienne Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie. Cette Faculté resterait d'abord en centre ville et se préparerait à se loger l'année suivante dans un immeuble neuf longeant la rue du Jardin des Plantes sur les décombres de l'ancienne maternité et des immeubles anciens achetés par la municipalité.



Le Professeur Robert Debré en posa la première pierre le 20 janvier 1968 mais après de multiples hésitations, l'hôpital organisa son projet de transfert sur le site de la Milétrie, ce qui fut opéré au tout début des années 1980. Il fallut attendre le dernier contrat de plan état-région et la fin de l'année civile 2006 pour que la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Poitiers puisse enfin trouver sa place naturelle sur le site de la Milétrie à proximité du centre hospitalier et universitaire. Partie constitutive du centre hospitalier et universitaire, elle est aussi l'interface entre le CHU et le Pôle Biologie/Santé qui, de l'autre côté de la route de Limoges, unit dans des équipes labellisées, des enseignants-chercheurs de la Faculté de Médecine et de Pharmacie et de la Faculté des Sciences fondamentales et appliquées.

Deux cent ans après la renaissance à Poitiers de l'enseignement médical, puis pharmaceutique, le centre hospitalier et universitaire qui unit l'hôpital et, par sa Faculté de Médecine et de Pharmacie, l'Université de Poitiers ouvre une nouvelle page de son histoire. La première année de Médecine permet d'accéder non seulement aux études de médecine, mais encore à des études d'odontologie qui peuvent être pratiquées à Nantes ou à Bordeaux, à des études de sages-femmes et à des études de masso-kinésithérapie, ces dernières pratiquées dans l'institut régional de masso-kinésithérapie du CHU de Poitiers. La Faculté vient d'ouvrir depuis la rentrée 2005 un enseignement d'orthophonie.

Trop longtemps sous dotée, malgré ses missions de formation dans une région d'1 615 000 habitants, Poitiers a pu mettre à profit la vague haussière du numerus clausus pour l'amplifier et s'ajuster à la région qu'elle a mission d'irriguer. Ainsi le numerus clausus de médecine est passé de 68 à la rentrée 1996 à 168 à la rentrée 2006, tandis que



parallèlement le nombre d'inscrits en première année de médecine est passé de 483 à 1028. Le numerus clausus de Pharmacie est passé de 47 à la rentrée 1999 et 68 à la rentrée 2005 tandis que les effectifs sont passés de 171 en 1999 à 235 en 2006. Avec 3619 étudiants en 2006, la Faculté de Médecine et de Pharmacie est devenue la 2ème composante de l'Université de Poitiers. Mais la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Poitiers sait que son avenir comme celui du CHU dépend de la qualité des soins, de la qualité des enseignements, mais aussi du développement des techniques innovantes et de la recherche.

La lisibilité et la crédibilité du Centre Hospitalier Universitaire sont à ce prix. Le travail patient et déterminé construit avec la présidence de l'Université de Poitiers d'une part, avec le Directeur général du CHU et les Présidents successifs de la commission médicale d'établissement d'autre part, permettent dans un monde très compétitif, de continuer à espérer en l'avenir.

Pr Roger GIL

Doyen honoraire, Faculté de Médecine et de Pharmacie (Université de Poitiers)